



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

## Sommaire

1. Edito. Calendrier.
2. Infos pratiques.

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex  
Tél : 01 41 24 80 52 \_ email : s3par@snes.edu \_ Site <http://www.paris.snes.edu>

## Nous ne laisserons pas passer :

### • Le recrutement par les chefs d'établissement en collège.

C'est la dernière annonce estivale du Ministre de l'Éducation Nationale, sans doute pour nous annoncer la couleur des échanges avec le monde enseignant. Car cette mesure est complètement ahurissante et témoigne :

- d'un mépris pour le paritarisme et les syndicats qui veillent au respect des priorités légales de mutation (rapprochement de conjoint, handicap, exercice en éducation prioritaire) et donc pour les collègues,
- d'une absence de remise en cause de dispositifs similaires qui n'ont pas montré leur intérêt : collèges ECLAIR, recrutement parisien en REP + (tous les ans nous montrons l'absurdité de cette procédure, chronophage et totalement inutile puisque les collègues recueillant un avis négatif peuvent quand même être affectés dans le collège contre l'avis de la commission)
- d'une idéologie libérale qui veut faire des établissements des entreprises, managées par des chefs d'établissement qui caporaliseraient les enseignants.

### • L'abandon du baccalauréat national

Qui reviendrait à ne plus avoir les mêmes exigences pour l'ensemble des lycées français. Ce serait la fin d'un horizon d'attente commun en termes de contenus comme de méthodes pour l'ensemble des lycées. Les dysfonctionnements, plus nombreux ces dernières années, ne sont pas le fruit du hasard mais d'une volonté de ne pas se donner les moyens d'organiser correctement cet examen, premier grade universitaire et garant d'une certaine justice sociale détériorée par la mise en concurrence organisée des établissements. Nous connaissons déjà les contraintes du contrôle en cours de formation avec certaines épreuves qui compliquent les emplois du temps de l'année de terminale : que deviendra cette année si on les multiplie ? Et que dire du travail que l'on va demander aux collègues (conceptions de sujets, organisation des épreuves, sans rémunération prévue évidemment) ? Et surtout comment ne pas être inquiets des dérives possibles de cette évaluation quand elle n'est pas cadrée nationalement ?

### • Les attaques contre la fonction publique

Les mesures de revalorisations prévues dans le cadre du PPCR sont insuffisantes mais un premier pas très attendu, car nos salaires sont parmi les moins élevés de l'OCDE, comme en témoignent les difficultés croissantes d'un nombre de nombreux collègues, notamment en Ile-de-France, et mais aussi la faible attractivité de notre profession (les concours n'ont à nouveau pas fait le plein cette année). Leur mise en place est repoussée malgré l'indignation unitaire (cf. la lettre unitaire envoyée au ministre sur le site du S3). Le gel du point d'indice est à nouveau activé limitant encore la faible revalorisation qui tarde à se mettre en place. Nos retraites sont dans le viseur des prochaines réformes. Les arguments d'égalité public/privé vont être ressortis, niant les spécificités du statut du fonctionnaire. Encore une fois, la fonction publique n'est vue que comme une charge alors même qu'elle est une richesse : emplois, prise en charge de missions de service public sans considérer les usagers comme des clients et sans sacrifier les missions les moins rentables...

### • La baisse drastique du nombre d'emplois aidés

Qui va impacter fortement les collèges et lycées de l'académie : 1700 emplois aidés (ou CUI) exercent dans l'académie dont 720 dans le second degré sur des fonctions d'aide aux élèves en situation de handicap, de surveillance, administratives ou de maintenance informatique. Le SNES, avec la FSU, fait valoir la nécessité de créer des statuts stables pour exercer ces missions de service public car elles correspondent toutes à de véritables besoins de l'École. Dans le même temps, le SNES-FSU se bat aux côtés des personnels, pour faire respecter leurs droits, en exigeant notamment que chacun d'entre eux puisse aller au terme de son contrat et recevoir la formation prévue.

### • La casse du droit du travail

La loi travail est passée l'an passé au mépris de la contestation qu'elle a rencontrée et au mépris des institutions. Les nouvelles mesures vont encore plus loin dans l'inversion de la hiérarchie des normes et dans la remise en cause de droits sociaux (plafonnement des indemnités aux prud'hommes, plus de recours possible au CDI de chantier qui n'a d'indéterminé que le nom).

L'année scolaire qui s'annonce sera donc à nouveau marquée par des actions que nous espérons d'ampleur afin de faire reculer le gouvernement dans ses choix idéologiques qui creuseraient encore davantage les inégalités.

En espérant que les vacances ont été bénéfiques et en attendant de se retrouver pour préparer ensemble les mobilisations à venir, une bonne rentrée à tou-te-s !

Nathalie Dehez, Laetitia Faivre, Elsa Le Goupil, Kitty Valcke,  
Co-secrétaires académiques du SNES-FSU Paris

## REUNION DES S1

Mardi 5 septembre  
18h à la Bourse du  
Travail

## PAF 2017-2018

Inscriptions aux  
stages jusqu'au  
24 septembre

[https://bv.ac-paris.fr/  
arena](https://bv.ac-paris.fr/arena)

## CONCOURS 2018

Inscription aux con-  
cours du mardi 12  
septembre au jeudi  
12 octobre





## INFOS PRATIQUES

### L'ÉQUIPE MILITANTE DU S3 DE PARIS

#### Secrétariat général

Nathalie DEHEZ, Laetitia FAIVRE, Elsa LE GOUPIL, Ketty VALCKE

#### Emploi [emploi@paris.snes.edu](mailto:emploi@paris.snes.edu)

Nathalie DEHEZ, Thomas BANIOL

#### Agrégés

François FOURN

#### Certifiés

Thomas BANIOL

#### CPE [cpe@paris.snes.edu](mailto:cpe@paris.snes.edu)

Rhaliba DUBOIS

#### Assistants d'éducation, AESH [aed@paris.snes.edu](mailto:aed@paris.snes.edu)

Valentin ALBERT

#### PsyEN - DCIO [psyen@paris.snes.edu](mailto:psyen@paris.snes.edu)

Catherine DEANA, Isabelle LEDIGARCHER, Marilou STRULLOU

#### CPGE

Thierry ANANOU

#### TZR [tzr@paris.snes.edu](mailto:tzr@paris.snes.edu)

Alain MENOUE

#### Non titulaires [nontitulaire@paris.snes.edu](mailto:nontitulaire@paris.snes.edu)

Hamda ELKHIARI

#### Collèges (contenus, réformes, DHG, ULIS...) [college@paris.snes.edu](mailto:college@paris.snes.edu)

Laetitia FAIVRE, Sylvie BOUVIER, Laurence DOUZIL, Frédérique TASTET

#### Lycées (contenus, réformes, DHG...) [lycee@paris.snes.edu](mailto:lycee@paris.snes.edu)

Klarisse BROUWER, Ketty VALCKE, Elsa LE GOUPIL

#### Stagiaires [stagiaire@paris.snes.edu](mailto:stagiaire@paris.snes.edu)

Magali DELRANC, Odile CHENUT

#### CHSCT [chscta@paris.snes.edu](mailto:chscta@paris.snes.edu)

Pascal CALLAC

#### Action Sociale

Pascal CALLAC, Thomas BANIOL

#### Publications, Web

Ketty VALCKE, Christophe CHARON

#### Trésorerie [tresorerie@paris.snes.edu](mailto:tresorerie@paris.snes.edu)

Olivier VEISSIERE

#### Informatique

Patrick DUCHEMIN, Thomas BANIOL

#### ENT, TICE

Jean-François CLAIR

#### Droits et libertés, RESF

Aurélia SARRASIN

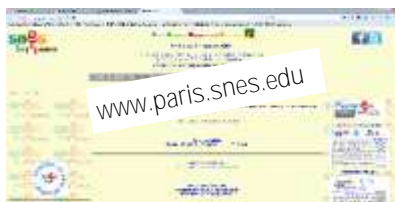
#### Retraités

Robert JACQUIN, Gérard NIOT

#### Pour vous accueillir au S3

Thomas BANIOL, Sylvie BOUVIER, Klarisse BROUWER, Christophe CHARON, Benoît DAUGE, Nathalie DEHEZ, Magali DELRANC, Laurence DOUZIL, Hamda ELKHIARI, François FOURN, Laetitia FAIVRE, Elsa LE GOUPIL, Alain MENOUE, Yann STOIKOVITCH, Frédérique TASTET, Ketty VALCKE.

### SITE, NEWSLETTER, PUBLICATIONS



[www.paris.snes.edu](http://www.paris.snes.edu)



Newsletter aux syndiqués bimensuel



ParisSNesInfos aux S1 hebdomadaire



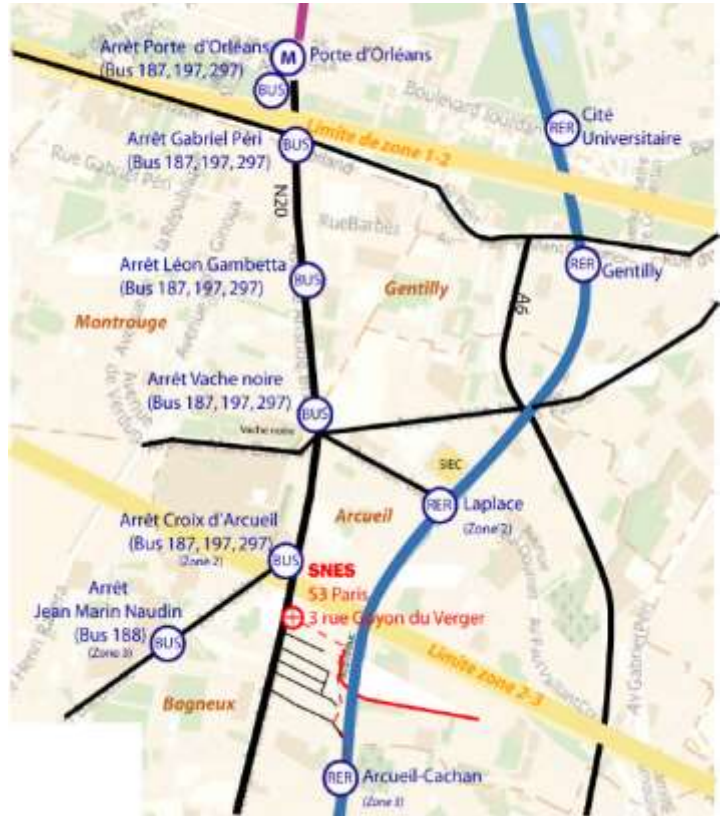
ParisSNes aux syndiqués bimestriel



## INFOS PRATIQUES



### VENIR AU S3 DE PARIS



### NOTRE ADRESSE

3 rue Guy de GOUYON du VERGER  
94112 ARCUEIL cedex

Bus 187, 197, 297  
RER B

Arrêt Croix d'Arcueil  
Station Arcueil Cachan

### NOUS CONTACTER

Téléphone : 01 41 24 80 52

Courriel : [s3par@snes.edu](mailto:s3par@snes.edu)

### ADHÉSION

Tout au long de l'année on peut adhérer !

[www.paris.snes.edu/adhesion](http://www.paris.snes.edu/adhesion)

Connaitre et faire défendre ses droits, être conseillé et appuyé efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire... Les raisons d'adhérer aux SNES sont nombreuses. L'adhésion donne droit à un crédit d'impôt de 66%.



### MÉMOS SNES 2017-2018

disponible au S3

